

L'effacement de la dimension ethnique des programmes de mixité sociale : entre réduction des marges d'action et consécration d'une évolution des mentalités

Fabrice Bardet, Laurette Wittner

Chargés de recherches au Laboratoire RIVES, UMR EVS 5600

Contacts : bardet@entpe.fr ; wittner@entpe.fr

Résumé

Il y a vingt ans se développait la notion de mixité sociale dans les politiques en direction des quartiers défavorisés. Dix années plus tard, la recherche sociologique mettait à jour des pratiques discriminatoires qui s'étaient progressivement mises en place, chez les gestionnaires du logement social, visant notamment à organiser une « mixité ethnique » du peuplement de ces quartiers. La réaction des autorités publiques a été immédiate, rappelant notamment l'interdiction par la législation française de toute introduction de catégories ethniques dans les fichiers administratifs. Ce papier propose d'établir l'état des lieux des pratiques dans ce secteur de l'action sociale. Le rappel à l'ordre concernant l'interdiction de la catégorisation ethnique a-t-il été suffisant ? quid de l'inertie des pratiques établies au cours des années précédentes ? La question apparaissait d'autant plus aigüe qu'au même moment, les pouvoirs publics assument de plus en plus volontiers des démarches de discrimination positive en faveur de « minorités visibles », notamment en matière de nomination dans des emplois prestigieux de la République (ministres, préfets, secteur public de l'audiovisuel).

La recherche conduite dans l'agglomération lyonnaise auprès des managers techniques des politiques du logement social (directeurs d'office, responsables de services développement social dans les mairies, ou au sein de la Communauté urbaine) permet d'abord de constater que, derrière les prises de position officielles, la conception de la mixité des gestionnaires du logement social continue à comporter une dimension « ethnique », renvoyant en tout cas à l'origine des personnes et/ou au caractère possiblement visible de cette origine.

L'enquête permet dans un second temps d'identifier plusieurs ressorts qui expliquent en partie cette disparition de façade. L'évolution de la situation économique du secteur constitue une première source d'explication, la réduction globale de la vacance réduisant largement les marges de manœuvre des gestionnaires pour développer une action en faveur de la promotion de la mixité. On constate ensuite ce qui apparaît comme une exacerbation de la rationalité gestionnaires de ces acteurs. La corrélation entre la grande pauvreté et une origine étrangère les dispense ainsi d'exprimer la nécessité de prendre en compte la dimension ethnique de leur propre conception de la mixité. Enfin, la généralisation des pratiques consistant à faire visiter les appartements proposés aux populations bénéficiaires d'un logement social, permet de déléguer aux populations la mise en place d'une stratégie de localisation ethnicisée (effet « boîte aux lettres » décrits par les professionnels).